

Un interlocuteur unique : la Maison de la rénovation

Pour toute question ou simulation, contactez :

Maison de la rénovation
20 rue du Maréchal Foch
27400 Louviers
02 32 59 25 70
maison.reno@alec27.fr

Une stratégie globale pour embellir Louviers

Depuis 2014, la municipalité déploie une stratégie globale, baptisée « Louviers Cœur de ville », pour améliorer l'attractivité de Louviers. Ce « Plan façades » est une nouvelle étape dans l'embellissement de la ville.

Dans le centre reconstruit, c'est ainsi jusqu'à 80% du coût des travaux pris en charge pour le ravalement des façades. Ce plan bénéficie du soutien de la Région Normandie.

Louviers s'associe également à l'Agglo Seine-Eure pour aider les propriétaires et copropriétaires à réaliser leur ravalement de façade.

Dans toute la Ville, l'Agglo Seine-Eure finance ainsi 25% des travaux de rénovation des façades.

Ville de Louviers
19 rue Pierre Mendès France
CS 10621
27406 Louviers Cedex
02 32 09 58 58
www.ville-louviers.fr

LE PLAN FAÇADES À LOUVIERS MODE D'EMPLOI

Jusqu'à 80%
de vos travaux
de ravalement
financés

CAS 1

Immeubles de la Reconstruction : jusqu'à 80% d'aides

Les propriétaires (ou copropriétaires) d'immeubles situés dans le centre-ville reconstruit (en rose sur la carte) peuvent bénéficier d'une prise en charge, jusqu'à 80% du coût des travaux, pour le ravalement de façade accompagné ou non de mesures de réduction de la consommation énergétique.

80% Ville de Louviers + Région Normandie

20 000 euros maximum

Propriétaire(s)

CAS 2

Louviers Cœur de ville : jusqu'à 40% d'aides

Les propriétaires (ou copropriétaires) d'immeubles situés dans le cœur de ville (en bleu clair sur la carte) peuvent bénéficier d'aides jusqu'à 40% pour le ravalement de façade, grâce au fonds façade de l'Agglo Seine-Eure et un financement complémentaire de la Ville de Louviers.

Sans rénovation énergétique (construction avant 1945) :

40% Ville de Louviers + Agglo Seine-Eure

4 000 euros maximum (copro : 16 000 euros maximum)

Propriétaires(s)

Avec rénovation énergétique :

40% Ville de Louviers + Agglo Seine-Eure

8 000 euros maximum (copro : 32 000 euros maximum)

Propriétaire(s)

CAS 3

Pour toute la ville : jusqu'à 25% d'aides

L'Agglo Seine-Eure finance de son côté le ravalement de façades, avec ou sans rénovation énergétique, à hauteur de 25% du coût.

Sans rénovation énergétique (construction avant 1945) :

25% Agglo Seine-Eure

2 500 euros maximum (copro : 5 000 euros maximum)

Propriétaire(s)

Avec rénovation énergétique :

25% Agglo Seine-Eure

5 000 euros maximum (copro : 10 000 euros maximum)

Propriétaire(s)

► Lorsqu'elles s'accompagnent de travaux de rénovation énergétique, ces aides peuvent être cumulées avec d'autres mesures. Renseignez-vous auprès de la Maison de la rénovation.

Taux de financement, plafonds et travaux éligibles fixés par délibération des collectivités. Seules les délibérations font foi.